



**Création et développement
d'activités d'accueil en milieu rural**

L'ACCOMPAGNEMENT

2026





Accueil Paysan rassemble des hommes et des femmes qui pratiquent l'accueil à la ferme et en milieu rural, sous différentes formes :

- **La vente direct des produits paysans**
- **L'accueil social**
- **L'accueil pédagogique**
- **L'accueil touristique**
- **Le séjour d'enfants en petit collectif (Accueil de loisirs)**

Ensemble, ils s'engagent en faveur d'une agriculture paysanne et d'un monde rural diversifié, solidaire, écologique et vivant.

BIENVENUE

Vous souhaitez contribuer au développement de la vie rurale et de la culture paysanne ;

Créer des activités d'accueil sur votre lieu de vie en lien avec les valeurs d'Accueil Paysan ;

Monter en compétences et enrichir votre lieu d'accueil;

Accueil Paysan Ille-et-Vilaine vous accompagne à structurer votre activité d'accueil.

L'accompagnement proposé par Accueil Paysan Ille-et-Vilaine se veut participatif : vous en êtes l'auteur ou l'autrice !

SOMMAIRE :

- **DÉCOUVRIR LE RÉSEAU ET SES VALEURS**
- **METTRE EN PLACE UN PROJET QUI VOUS RESSEMBLE**
- **OBTENIR LA MARQUE ACCUEIL PAYSAN**

DECOUVRIR LE RESEAU ET SES VALEURS



Accueil Paysan est un réseau d'adhérent.e.s pratiquant l'accueil en milieu rural, regroupé.e.s en associations locales.

Ensemble, ils forment la **Fédération Nationale Accueil Paysan (FNAP)** dont la vocation est de défendre et promouvoir une agriculture paysanne, citoyenne et territoriale, ainsi qu'un monde rural diversifié, solidaire, écologique et vivant.



Accueil Paysan porte les **valeurs de l'éducation populaire** et soutient l'**agriculture paysanne**

Avec Accueil Paysan, vous rejoignez un **réseau alternatif, solidaire et citoyen.**

Depuis plus de 30 ans, les adhérent.e.s ouvrent leur lieu de vie pour un séjour, un repas, une animation ou une dégustation de produits afin de faire découvrir leur métier, leur culture et leur territoire.

Les profils des accueillant.e.s et leurs lieux d'accueil sont diversifiés mais ils et elles ont en commun un métier :

**PAYSAN ACCUEILLANT
AMÉNAGEUR**

**Agriculteur·trices et
Acteur·trices ruraux.ales**

Activité de production
Activité d'accueil
Activité d'aménagement de l'espace et
de valorisation du patrimoine.

LES RENDEZ-VOUS COLLECTIFS

Plusieurs fois par an, des adhérent.e.s labellisé.e.s présentent le réseau, les différents types d'accueil, l'accompagnement vers la labellisation, les partenaires, la vie associative et répondent aux questions des porteurs et porteuses de projet d'accueil.

Mardi 20 janvier - [s'inscrire ici](#)

Jeudi 30 avril - [s'inscrire ici](#)

Mardi 7 juillet - [s'inscrire ici](#)

Vendredi 11 septembre - [s'inscrire ici](#)

Vendredi 27 novembre - [s'inscrire ici](#)

10h à 12h

Maison des CIVAM, 35510 Cesson Sévigné

Ouvert à tou.te.s, gratuit et sur inscription



LES RENCONTRES ACCUEILLANTES

Chaque mois, les adhérent.e.s ouvrent leur lieu et invitent les porteurs et porteuses de projet à découvrir leur lieu, leurs activités d'accueil et leur lien avec Accueil Paysan.

Une belle occasion pour échanger avec d'autres personnes qui pratiquent ou souhaitent pratiquer l'accueil.

LE PROGRAMME DES RENCONTRES ACCUEILLANTES

[Disponible en cliquant ici](#)

10h à 12h

Chez les accueillants

ouvertes aux porteurs et porteuses de projet.

Gratuit et sur inscription



METTRE EN PLACE UN PROJET QUI VOUS RESSEMBLE



Vous vous retrouvez dans le projet politique d'Accueil Paysan;
vous partagez les valeurs du réseau;
Vous souhaitez créer votre activité d'accueil et obtenir la marque Accueil Paysan.

Validez les 12 étapes du **parcours obligatoire** pour obtenir la marque Accueil Paysan

1. Adhésion aux **valeurs** d'Accueil Paysan
2. Participation au **rendez-vous collectif**
3. Participation à minimum **2 rencontres accueillantes**
4. Cotisation annuelle à l'association locale
5. **Participation au « Pas à pas... vers l'agriculture paysanne »** ou inscription en cours
6. Participation à la **formation « Développer une activité d'accueil social, de loisirs, pédagogique »** pour les personnes souhaitant accueillir en social, péda ou en loisirs.
7. Organisation d' au min. **2 immersions** chez des accueillant.e.s
8. Validation de la **visite d'accompagnement** organisée avec la commission labellisation
9. **Implication au sein de l'association** (formation, groupe de travail, commission, AG, visite de labellisation, évènement festif, etc...)
10. Choix de la labellisation en lien avec les **cahiers des charges et les grilles de labellisation**
11. Choix du statut professionnel
12. Rédaction de **projet d'accueil**

LE PARCOURS OBLIGATOIRE

ADHERER A L'ASSOCIATION

En adhérant à Accueil Paysan Ille-et-Vilaine, tu rejoins un réseau alternatif, solidaire et citoyen composé de personnes actrices de leur territoire portant les valeurs de l'éducation populaire et soutenant l'agriculture paysanne.

Ton adhésion te permet de rencontrer les acteurs, d'échanger, de partager, de monter en compétences grâce aux formations et de développer ton activité d'accueil paysan.

Coût :

50 euros pour les porteurs et porteuses de projets

100 € pour les adhérent.e.s labellisé.e.s

Bulletin d'adhésion sur demande



PARTICIPER À LA VIE ASSOCIATIVE

Accueil paysan Ille-et-Vilaine est une association d'éducation populaire.

L'implication et la participation de chacun·e est fondamentale et fait partie des responsabilités de ses membres.

Chaque adhérent.e a l'obligation de donner de son temps afin de permettre à l'association de mener à bien ses missions.



Toutes les informations sur la manière de s'impliquer au sein de l'association disponible dans le guide de l'adhérent.e.



[Disponible en cliquant ICI](#)

FORMATION “DÉVELOPPER UNE ACTIVITÉ D'ACCUEIL SOCIAL, DE LOISIRS, PÉDAGOGIQUE”

Formation de 3 jours obligatoire pour les personnes souhaitant diversifier leurs activités et développer des activités d'accueil social et/ou pédagogique et/ou de loisirs.

Objectifs généraux de l'action de formation :



- Connaître les différentes activités d'accueil social, de loisirs, pédagogique (caractéristiques et réglementation).
- Comprendre les étapes clés pour mener à bien son projet d'accueil et se positionner.
- Discerner les différents statuts liés aux activités d'accueil afin de pouvoir s'en saisir.
- Être capable de rédiger son projet d'accueil.

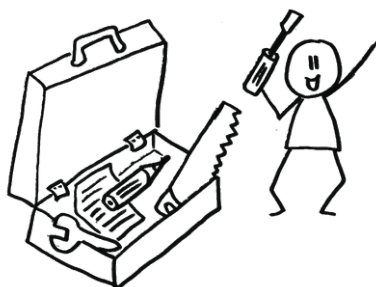
Module 1 : Les bases de l'accueil social, de loisirs et pédagogique

2 jours

Ce module permet de vous outiller pour avancer dans votre projet d'accueil (métier, réglementation, aménagement, partenaires, écriture du projet d'accueil).

Intervenant.e.s :

Accueil Paysan 35 et témoignages d'accueillant.e.s -



Module 2 : Les statuts juridiques, fiscaux et sociaux

1 jour

Ce module permet, au regard de vos combinaisons d'activités, de vous éclairer sur les sphères juridique, sociale, fiscale ainsi que sur le droit de l'urbanisme.

Intervenante :

Amel Bounaceur, avocate spécialisée dans le droit rural, le droit de l'ESS et la diversification agricole



SESSION PRINTEMPS

3 jours / 9h30 - 17h30

Mardi 24 et merc. 25 février 2026

Livré-sur-Changeon

Jeudi 9 avril 2026

Cesson-Sévigné

SESSION AUTOMNE

3 jours / 9h30 - 17h30

Lundi 5 et mardi 6 octobre 2026

Livré-sur-Changeon

Jeudi 26 novembre

Cesson Sévigné



Coût :

Voir tarifs applicables ci-dessous

Pré-requis :

Participation à un rendez-vous collectif
et adhésion à l'association

[Plus d'informations et inscription
en cliquant ICI](#)



TARIFS APPLICABLES

- Pour les personnes cotisantes à un Opérateur de Compétences :
240€ / jour

<https://quel-est-mon-opco.francecompetences.fr/>

Prise en charge totale par votre OPCO sous réserve d'acceptation du financement.

- Pour les ressortissants VIVEA :
40€ / jour à votre charge

Prise en charge partielle par VIVEA sous réserve d'acceptation du financement.

- Pour les personnes sans financement et sans fond de formation : **80€ / jour**

**Possibilité de régler en plusieurs fois*

AUTO DIAGNOSTIC “ PAS À PAS” VERS L'AGRICULTURE PAYSANNE EN ACCUEIL PAYSAN

Étape importante et obligatoire dans le parcours vers la labellisation, le “Pas à pas” est une journée d'échanges sur votre éthique et vos pratiques, en lien avec le projet politique d'Accueil Paysan.

Objectifs généraux de l'action de formation :

- Comprendre et s'appropriier les grands principes de l'Agriculture Paysanne
- Etablir un auto-diagnostic de ses pratiques, en lien avec ces principes, en vue d'en améliorer la qualité
- Etre capable de communiquer sur l'agriculture paysanne auprès d'un large public

Intervenant(s) : Adhérent·e·s labellisé·e·s

Coût : Gratuit - Ouvert aux adhérent·e·s



Lundi 22 Juin

9h30-17h30

Chez Jean-Louis Lapouge

35113 DOMAGNE

[s'inscrire ici](#)

Mardi 29 septembre

9h30-17h30

Chez Mélanie Leprêtre

35530 NOYAL-SUR-VILAINE

[s'inscrire ici](#)

VISITE D'ACCOMPAGNEMENT

Étape obligatoire pour obtenir la marque Accueil Paysan, la visite d'accompagnement s'organise sur votre lieu avec des adhérent·e·s labellisé·e·s afin de répondre à vos questions.

D'une durée de deux heures ou plus, ce temps vous permettra d'avancer dans la réflexion de votre projet.

Demande à faire par mail auprès de la commission labellisation (labellisation35@accueil-paysan.com)

Coût : 100€ à régler lors de la visite



LES ANALYSES DE PRATIQUES

L'analyse des pratiques est un outil qui permet aux professionnels d'échanger collectivement sur leur activité afin de trouver des solutions aux problématiques rencontrées. Accueil Paysan propose ces temps d'analyse, animés par une psychologue, à destinations principalement des accueillant.e.s labellisé.e.s en accueil social et de loisirs.

Intervenante : Christèle Briand -
Psychologue - Dispositif CAFS/DRAA
Association Ar Roc'h

Lundi 16 mars : [s'inscrire ici](#)

Mardi 2 juin : [s'inscrire ici](#)

Mardi 15 septembre : [s'inscrire ici](#)

Lundi 7 décembre : [s'inscrire ici](#)

9h30 à 12h30

Maison des CIVAM - 35510 Cesson Sévigné

Coût : Gratuit - Ouvert aux adhérent.e.s



**Obligatoire minimum
une fois par an
après la labellisation**



SE FORMER A LA DEMARCHE DE LABELLISATION

Cette formation propose aux adhérent.e.s labellisé.e.s de découvrir les étapes et les outils de la démarche de labellisation menée par la commission labellisation. A l'issue de cette journée, les participant.e.s pourront assurer les différentes visites obligatoires auprès des adhérent.e.s en parcours de labellisation.



La commission labellisation a besoin de renfort !

**Cette formation est obligatoire pour chaque
adhérent.e labellisé.e afin d'assurer
l'accompagnement des nouvelles demandes.**

Mardi 3 mars : [s'inscrire ici](#)

Vendredi 16 Octobre : [s'inscrire ici](#)

9h30 à 17h30 avec repas partagé

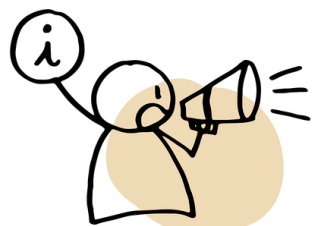
Maison des CIVAM - 35510 Cesson Sévigné

Coût: Gratuit - **Ouvert uniquement aux adhérent.es labellisée.e.s**



LE PARCOURS OPTIONNEL

POUR MONTER EN COMPÉTENCES



Accueil Paysan Ille-et-Vilaine propose une série de formations et de sensibilisations afin de permettre **aux adhérent.e.s du réseau de développer leur projet d'accueil et de monter en compétences.**

PREVENTION ET SECOURS CIVIQUE NIVEAU 1

Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

Mardi 13 octobre

8h30-17h

Maison des CIVAM - Cesson Sévigné

Coût : cf tarifs applicables p.9

[Plus d'informations et inscription ICI](#)



Intervenant.e.s : UDSP35 : Union Départementale des sapeurs pompiers

LA RÉGLEMENTATION POUR L'ACCUEIL DE PUBLIC

Cette formation aborde la réglementation liée à l'accueil de public au sein d'établissements recevant du public (ERP) et celle liée à l'accueil de public porteur de handicap.

Mardi 10 Novembre - 9h à 17h

Lieu à définir

[S'inscrire ICI](#)

Coût : cf tarifs applicables p. 9



Intervenant.e.s : SDIS35 et DDTM
Pôle Droit du Sol et Accessibilité

ACCUEILLIR LE PUBLIC SÉNIOR

Sensibilisation sur l'accueil des séniors en accueil individualisé ou collectif : aménagements, adaptation, approche auprès des personnes présentant des troubles neuro-dégénératifs

Mardi 3 Novembre 2026 : [s'inscrire ici](#)

9h30 à 13h

Lieu à définir

Coût: Gratuit - Ouvert aux adhérent.es



Intervenant.e.s : Globalcité

ACCUEILLIR DES PERSONNES PRÉSENTANT DES TROUBLES NEURO-ÉVOLUTIFS ET LEURS AIDANTS

Formation visant à outiller les accueillants qui souhaitent accueillir des personnes vivant avec des troubles neuro-évolutifs (Alzheimer, Parkinson, maladies apparentées) et leurs proches aidants.

Journée centrée sur la mise en pratique : gestion des situations sensibles, adaptation du lieu et des activités, respect du rythme, et soutien aux aidants.

Une capsule e-learning en amont introduisant les clés de compréhension des maladies et de la communication adaptée.

Mardi 18 septembre : [s'inscrire ici](#)

Jeudi 10 décembre : [s'inscrire ici](#)

9h30 à 17h30 Lieu à définir

Coût: Pris en charge + indemnisation

Ouvert aux adhérent.es du dispositif Se Mettre Au Vert



Intervenant.e.s : Globalicté

ACCUEILLIR DES SEJOURS DE MINEURS

Réunion d'information sur le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs dont relèvent les accueils social avec hébergement ou en séjours d'enfants : comment obtenir le numéro d'organisateur de séjour et déclarer un séjour.

Jeudi 12 février : [s'inscrire ici](#)

9h30 à 13h - Suivi d'un repas partagé

Maison des CIVAM, Cesson Sévigné

Coût: Gratuit - Ouvert aux adhérent.es



Intervenant.e.s : SDJES35

PARTAGES D'ANIMATION PÉDAGOGIQUE

Les adhérents en accueil pédagogique ouvrent leur lieu et partagent des outils d'animation autour de thématiques diverses.

Coût: Gratuit - Ouvert aux adhérent.e.s AP35

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Atelier de découverte des animaux : soin, nourrissage et rencontre

Lundi 2 mars - 11h à 15h

La roulotte des animaux, chez Solenne DAMON

35320 LA COUYÈRE

[s'inscrire ici](#)



LOW- TECH

Atelier de découverte d'objets low-tech : mixeur à pédale, marmite norvégienne.

Lundi 29 juin - 11h à 15h

La ferme de la Bastardière, chez Cécile Raimbeau

56380 PORCARO

[s'inscrire ici](#)



VANNERIE SAUVAGE

Atelier de découverte de la vannerie sauvage avec création de petits objets

Lundi 9 novembre - 11h à 15h

Belle vue sur l'potager, chez Laetitia Morvan

35330 VAL D'ANAST

[s'inscrire ici](#)



CONCEVOIR SON PROJET PÉDAGOGIQUE À DESTINATION DES ÉLÈVES DES COLLÈGES

Connaître de manière plus approfondie les programmes scolaires de la fin du cycle 3 et du cycle 4, proposer des animations s'inscrivant dans les projets pédagogiques des enseignants et en adapter sa communication

Intervenant.e.s :

Hélène CRISPILS, enseignante en collège

Vendredi 20 février : [s'inscrire ici](#)

9h30 à 12h30 avec repas partagé

Maison des CIVAM - 35510 Cesson Sévigné

Coût: Gratuit - Ouvert aux adhérent.es



PARTAGE OUTILS DE GESTION ENTREPRISE

Que tu sois déjà en activité ou que tu souhaites créer ton entreprise, viens partager et découvrir, sous forme d'ateliers tournants, des outils de gestion entre adhérents du réseau ! (Devis, factures, contrats, suivi des accueils, déclaration des activités d'accueil et cotisation solidaire (1,5%), ...)

Jeudi 15 janvier : [s'inscrire ici](#)

Jeudi 1 Octobre : [s'inscrire ici](#)

9h30 à 12h30 avec repas partagé

Maison des CIVAM - 35510 Cesson-Sévigné

Coût: Gratuit - Ouvert aux adhérent.es AP35



CHOISIR SON ASSURANCE

Sur la ferme ou à son domicile, assurer ses activités d'accueil est indispensable. Qu'est-ce que l'on assure ? Sous quel statut ? Quels risques encourus ? Comment choisir son assureur ? Quelles garanties ?

Partagez vos questions avec Nicolas LABBE, agent général chez AXA Vitré et avec les autres adhérent.es labellisé.es ou porteurs.euses de projet présent.es.

Jeudi 24 septembre : [s'inscrire ici](#)

9h30 à 12h30 avec repas partagé

Maison des CIVAM - 35510 Cesson Sévigné

Coût: Gratuit - Ouvert aux adhérent.es AP35



FACTURATION ÉLECTRONIQUE OBLIGATOIRE

programme en cours de construction

Jeudi 28 mai : [s'inscrire ici](#)

9h30 à 12h30 avec repas partagé

Maison des CIVAM - 35510 Cesson Sévigné

Intervenant.e-s : Microvert **Christelle BAHU**

Coût : cf tarifs applicables p.9



DECOUVERTE DE L'OUTIL ASSOCONNECT

Accueil Paysan 35 s'est doté de l'application Assoconnect afin de faciliter la gestion globale et le fonctionnement de l'association. En tant que membre d'un groupe de travail ou d'une commission, venez découvrir les fonctionnalités d'Assoconnect

Jeudi 29 janvier : [s'inscrire ici](#)

Jeudi 9 avril : [s'inscrire ici](#)

Jeudi 22 octobre : [s'inscrire ici](#)

9h30 à 12h30 avec repas partagé

Maison des CIVAM - 35510 Cesson Sévigné

Coût: Gratuit - **Ouvert uniquement aux adhérent.es labellisé.e.s**

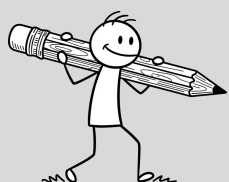


METTRE EN PLACE UNE ACTIVITE D'AGRO TOURISME

Découverte du label accueil paysan et du tourisme durable, connaissance de la règlement sur l'hébergement et statuts juridique

Formation organisée par Accueil Paysan Pays de la Loire

[Plus d'infos et inscription](#)



OBTENIR LA MARQUE ACCUEIL PAYSAN

**ÇA Y EST, VOUS ÊTES PRÊT·E ET SOUHAITEZ ÊTRE LABELLISÉ·E ?
A VOUS DE JOUER MAINTENANT !**

La marque Accueil Paysan s'obtient :

- au regard de **cahiers des charges et grilles de labellisation**, édités par le réseau national Accueil Paysan,
- par une **labellisation entre pairs, chaque adhérent.s prend pas à la démarche de labellisation**
- **suite à la validation du parcours obligatoire par la commission labellisation ***.



12 étapes à valider sur ce parcours :

- | | | |
|-----------------------------|---|----------------------------------|
| 1. Adhésion aux valeurs AP | 5. Participation vie associative | 9. Choix type de labellisation |
| 2. Rendez-vous collectif | 6. Diagnostique Pas à pas | 10. Choix du statut d'entreprise |
| 3. Rencontres accueillantes | 7. Formation 3 jours pour les demandes en social, péda et loisirs | 11. Visite accompagnement |
| 4. Adhésion annuelle | 8. Immersions chez accueillant.e | 12. Rédaction projet accueil |

**La commission labellisation d'Accueil Paysan 35 est composée d'une équipe d'adhérent·e·s volontaires et se réunit tous les mois afin d'étudier vos demandes de labellisation.*

**Envoyez votre dossier à labellisation35@accueil-paysan.com
en précisant et en joignant les éléments suivants :**



- ✓ Projet d'accueil écrit et le type de labellisation souhaitée
- ✓ Justificatif de statut sous lequel les activités d'accueil seront réalisées
- ✓ Attestation d'assurance précisant les différents types d'accueil réalisés
- ✓ Attestation d'honorabilité pour les accueils de mineurs, demandée à tous les adultes vivant au sein du lieu d'accueil.
- ✓ Numéro d'organisateur de séjour Jeunesse et Sport pour les accueils collectif de mineurs



ETUDE DE VOTRE DOSSIER PAR LA COMMISSION LABELLISATION

Chaque mois, la commission labellisation se réunit pour étudier les demandes de labellisation. Elle peut être amenée demander des compléments d'informations afin de bien comprendre le projet dans tous ses aspects.

Une fois que tout est clair, elle déclenche la visite de labellisation.

VISITE DE LABELLISATION APPELÉE VISITE TECHNIQUE

Cette visite est basée sur des aspects techniques et réglementaires. Il s'agit de vérifier la conformité de la structure d'accueil vis-à-vis des cahiers des charges Accueil Paysan et de la législation en vigueur.

La commission désigne des adhérent.e.s labellisé.e.s formé.e.s au processus de labellisation qui assurent la visite sur le futur lieu d'accueil.

VALIDATION DE LA DEMANDE DE LABELLISATION PROBATOIRE

Suite à cette visite, votre dossier repasse en Commission labellisation pour validation et information au Conseil d'Administration.

ENVOI DE LA LABELLISATION À LA FÉDÉRATION NATIONALE ACCUEIL PAYSAN

Une fois validée, la fiche de visite technique est transmise au Réseau National. Un compte est créé avec vos références et un numéro d'adhérent.e vous est attribué.

ADHÉSION AU NATIONAL

Vous recevez un mail de confirmation par le réseau national. Une fois l'acquittement de votre cotisation nationale, commence votre première année au sein du réseau Accueil Paysan, appelée année probatoire.

MISE A DISPOSITION DU KIT ACCUEILLANT

Une série de documents administratifs et autres aidant à développer son activité d'accueil est remise lors de la labellisation.

LABELLISATION DEFINITIVE

La labellisation probatoire est valable un an. A l'issue de cette première année, un bilan devra être réalisé et une visite de labellisation définitive sera organisée sur le lieu.

VALORISATION DE LIEU

Inscription sur le site internet Accueil Paysan National

Avec vos codes d'accès transmis par la FNAP, vous complétez votre fiche afin de valoriser votre lieu. Une fois remplie, votre fiche est publiée sur le site national.

Inscription sur le site internet Accueil Paysan Bretagne

2 fois par an a lieu l'actualisation du site régional. Une fiche valorisant votre lieu est réalisée en collaboration avec l'équipe salariée d'Accueil Paysan Ille-et-Vilaine.

Inscription sur les plaquettes de communication dédiées aux types d'accueils

En fonction de vos activités d'accueil, votre lieu apparaît sur l'une ou plusieurs plaquettes de communication. Une mise à jour par an à l'issue de l'Assemblée générale.



Après ce parcours, vous êtes officiellement adhérent.e labellisé.e Accueil Paysan ! Vous pouvez démarrer vos activités d'accueil sous la marque Accueil Paysan et vous faire connaître auprès de vos futur.e.s accueilli.e.s.

Afin de conserver la marque « Accueil Paysan », il vous faudra :

- **Régler annuellement vos cotisations nationale et locale,**
- **Participer à la vie du réseau et à la formation à labellisation**
- **Participer aux analyses de pratiques obligatoires pour les accueils social et loisirs afin de partager vos expériences au moins une fois par an.**
- **Transmettre vos données d'accueil, 2 fois par an, et vous acquitter de la contribution financière solidaire à hauteur de 1.5% du chiffre d'affaires généré par l'accueil.**



CONTACTS :

Secrétariat

secretariat35@accueil-paysan.com
06 01 76 71 78

Coordination

coordination35@accueil-paysan.com
07 55 60 13 34



Accueil Paysan Ille et Vilaine

17 rue du Bas Village
CS 37725 - 35577 CESSON-
SEVIGNE

N° de déclaration d'activité :
53 35 08 645 35
N° Siret 382 730 646 00041

www.accueil-paysan-en-bretagne.fr